

Sommaire

Nature

- Obs. remarquablesp.2
- Une catiche pour la Loutre d'Europe .. p.2
- Bienvenue à la prairie de la Valla p.3
- 30 ans de suivi hivernal des chiroptères de l'Indre ! p.3

Dossier

- Migrations des oiseaux . 2^{ème} partie : migration d'automne.....p.4-5

Vie de l'association

- Le Groupe Ornitho prend son envol !p.6
- Inventaire bocager de Rivarenesp.6
- Evolution vers un contrat d'avenir.....p.7
- L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation.....p.7
- 29^{ème} Assemblée Générale d' Indre Nature : Bilan positif pour 2016 et des projets pour 2017p.8

Editorial

Silence, on dilapide notre patrimoine naturel !

L'Assemblée Générale de notre association qui s'est tenue le 25 mars a permis de constater la mobilisation de nos adhérents venus en nombre, l'intérêt pour les questions abordées, l'existence de projets nouveaux et motivants comme celui des « Repair Cafés » et notre bonne santé financière même si elle est fragile. De plus la presse s'en est fait largement écho en relevant le constat que nous faisons de la dégradation continue de l'environnement dans notre département.

En effet, alors que tout le monde s'accorde sur le fait que la richesse de notre patrimoine naturel, la qualité de nos paysages et la qualité de vie sont les principaux atouts de notre territoire, ce sont ces atouts qui continuent à se dégrader à un rythme soutenu, faute d'une politique locale volontariste pour les préserver et les mettre en valeur. Le **bocage**, si intimement lié à l'image du Boischaut, se délite chaque jour un peu plus. La qualité de nos **cours d'eau** déjà menacée par le changement climatique (étiages de plus en plus longs) est de plus en plus dégradée par les pratiques agricoles intensives. Les **milieux naturels** et notamment les **zones humides** qui hébergent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial sont chaque jour un peu plus grignotées. Notre environnement, qui est notre trésor local, est détruit progressivement dans l'indifférence générale sauf de ceux qui, au sein de notre association ou à nos côtés, sont de plus en plus nombreux à refuser cette fatalité.

Que restera-t-il demain de l'attractivité de notre territoire qui cumule déjà de nombreux handicaps lorsque nos principaux atouts auront été dilapidés ? Voilà une question que, dans le contexte électoral actuel, on aurait aimé voir abordée car c'est bien là l'enjeu de notre avenir local.

JACQUES LUCBERT
Président d'Indre Nature

**Obs. remarquables
du 30 décembre 2016 au 21 mars 2017**

OISEAUX

- **Sarcelle à ailes vertes** : 1 ♀ le 18/03 sur Mézières-en-Brenne (TC et CC).
- **Tichodrome échelette** : 1 ind. le 05/02 puis le 04/03 sur le barrage d'Eguzon (FT et collectif).
- **Bihoreau gris** : max de 230 ind. le 17/02 sur un étang de Douadic (FB).
- **Goéland cendré** : une belle série d'observations cet hiver pour ce laridé rare en Brenne. Observé à 10 reprises du 03/01 au 02/03 sur les étangs : Gabrière, Mer Rouge, Puicheveau et Beauregard. 2 ou 3 ind. ont fréquenté la Brenne.
- **Pygargue à queue blanche** : 20^{aine} d'observations à partir du 19/01 concernant 3 à 4 ind. (2 imm et 2 ad).
- **Oie rieuse** : 2 ad. du 05 au 10/02 sur les prairies de la Milandière (Douadic) (TW, TC et NR).
- **Cisticole des joncs** : 1 ind. le 10/03 à Sainte-Clothilde (Mézières-en-Brenne) (FT).
- **Harle piette** : 1 type ♀ le 23/02 à Saint-Michel-en-Brenne (BP) et 1 type ♀ le 18/03 à le Blanc (FVDL et MH).
- **Harle bièvre** : 1 ♂ le 10/02 à l'étang de la Mer Rouge (NR).
- **Fuligule milouinan** : 1 ♂ le 17/01 à l'étang de la Gabrière (NR) puis probablement le même du 07 au 17/02 toujours à la Gabrière (MR, TC, AS et JD).
- **Fuligule nyroca** : 1 ♂ les 17/02, 02/03, 17/03 et 19/03 aux étangs Beauregard et la Gabrière (JD, AS, JMP et MA).
- **Garrot à œil d'or** : 1 ♂ le 17/02 à l'étang de la Gabrière (JD et AS), 1 type ♀ le 25/02 à l'étang de la Sous (JT) et 1 ♂ le 02/03 à l'étang du Sault (GJ).
- **Nette rousse** : max de 242 ind. le 18/03 à l'étang de la Gabrière (TC et CC).



Pygargue à queue blanche (photo P. Muller)

AS (Antoine Salmon), BP (Benjamin Payet), CC (Camille Cruz), FB (François Bourguemestre), FT (François Téléfunko), FVDL (Frederikus Van der Lans), GJ (Georges Jardin), JD (Joël Deberge), JT (Jacques Trotignon), MA (Mathieu André), MH (Martine Helleman), MR (Maxime Rizza), NR (Nick Ransdale), SB (Stéphane Bureau), TC (Thomas Chatton), TD (Thomas Dagonet), et TW (Tony Williams)

Une catiche pour la Loutre d'Europe

Indre Nature relaie dans l'Indre l'opération nationale « **Havre de paix pour la Loutre** » mise en place par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères. Il s'agit d'une action de conservation participative qui permet à un propriétaire de créer un site propice au repos et à la reproduction de la Loutre d'Europe. Les propriétaires des sites intégrés au réseau s'engagent à suivre des pratiques de gestion extensive (limitation des produits phytosanitaires, conservation des berges, etc.) afin de les rendre attractifs pour la Loutre. Ces actions contribuent globalement à la préservation des milieux aquatiques et à la sensibilisation du plus grand nombre.

Dans l'Indre, le premier terrain privé classé en « Havre de Paix » se situe chez un adhérent de l'association, sur la commune de Lacs. C'est là, au bord de l'Igneraie, qu'Indre Nature a organisé le 14 décembre, le premier chantier de construction de catiche dans l'Indre.

La « **catiche** » est un terrier que la Loutre utilise pour mettre bas et parmi les aménagements à réaliser en sa faveur, il est possible d'en réaliser une de manière artificielle. Un repérage préalable nous a permis de localiser le meilleur endroit pour notre construction et le jour J nous étions 6 à nous donner rendez-vous de bon matin avec nos outils : tronçonneuse, serpe, pelle, etc. Les matériaux utilisés sur place (troncs d'arbres, branches, terre) ont été utilisés pour mieux intégrer la construction dans son environnement et en milieu d'après-midi la catiche était terminée. La journée s'est très bien passée et nous remercions les propriétaires pour leur accueil chaleureux et leur contribution « gastronomique » à la bonne ambiance de la journée.

Rejoignez le réseau ! Si vous possédez un terrain riverain d'une rivière ou avec un étang et que vous êtes sensibilisés à la conservation de la Loutre, n'hésitez pas à vous renseigner sur l'opération « Havre de paix pour la Loutre ».



Le groupe et la catiche en cours de réalisation au bord de l'Igneraie (photo R. Dohogne)

Bienvenue à la prairie de la Valla

La prairie de la Valla ? Mais où est-ce ? Et bien elle est à Châteauroux, en lieu et place de l'ancienne peupleraie de l'Hippodrome qui a été abattue récemment. Ces quelques 2 200 peupliers, plantés il y a plus de quarante ans, étaient arrivés à maturité et présentaient des risques pour la sécurité des promeneurs. La Ville de Châteauroux a donc missionné Indre Nature pour réfléchir à un plan de **renaturation du site après abattage de la peupleraie**. L'objectif visé était de conserver une vocation récréative à ce terrain largement fréquenté par les habitants, tout en lui assurant une fonction **biodiversité**. Présenté en début d'année aux services techniques et aux élus de la collectivité, le plan a reçu un avis favorable et prévoit divers aménagements.

L'essentiel de la surface, environ 10 ha, sera reconverti en **prairie naturelle de fauche** et entretenu à terme par un agriculteur local. Des **cordons boisés d'essences sauvages** seront recréés le long de l'Indre et du petit ruisseau de la Valla. Un **sentier en boucle**, bordé d'arbres têtards, permettra aux promeneurs d'accéder au site et de rejoindre la vallée verte soit vers Saint-Maur, soit les prairies Saint-Gildas de Châteauroux. Diverses zones humides sont également au programme : mare, terrasse basse inondable et frayère à brochets devraient être à terme aménagées. L'ensemble de la parcelle gardera son rôle de zone d'expansion de crues et de préservation de la ressource aquatique, fonctions d'autant plus importantes que nous sommes situés aux portes de la ville.



Le site pendant la phase d'abattage de la peupleraie (photo S. Caux)

Ce site accueille d'ores et déjà la Cistude d'Europe ou encore le Martin-Pêcheur. Nous espérons bien, avec ce plan de renaturation, enrichir la liste des espèces présentes... Les travaux de réaménagement devraient se dérouler dans le courant de l'année. S'il est probable que dans les premiers temps l'ortie prenne le dessus, la végétation devrait trouver peu à peu un équilibre et se diversifier naturellement.

Soyez patient, cela devrait en valoir le coup !

SYLVIE CAUX

30 ans de suivi hivernal des chiroptères de l'Indre !

L'étude des chauves-souris (chiroptérologie) a été initiée au début du siècle dernier par un naturaliste de renommée nationale originaire d'Argenton-sur-Creuse : Raymond Rollinat. Mais c'est à partir du milieu des années 1980 que les inventaires de ces petits mammifères volants se développent grâce à l'investissement de deux

passionnés : Jean-Emmanuel Frontera et Sébastien Roué. Aujourd'hui, les suivis perdurent et font état de **7000 à 9000 individus chaque hiver**. Cette année, près de 60 sites ont été prospectés et plus de 7500 individus de 13 espèces ont été dénombrés (*tableau ci-dessous*). La tendance générale est au déclin, notamment pour le Murin

à oreilles échancrées qui a perdu entre 20 et 25% de ses effectifs pour des raisons inexpliquées, alors qu'ils étaient en très forte augmentation ces 20 dernières années. D'autres espèces comme le Petit Rhinolophe voient par contre leur effectif augmenter.

Les comptages sont réalisés en grande partie par des bénévoles lors du **week-end de comptage national** (début février). A cette occasion Indre Nature loue un gîte pour héberger les participants. Un soutien financier de la DREAL Centre-Val de Loire permet d'assurer la coordination des prospections.

THOMAS CHATTON

2017	Grand Rhinolophe	Petit Rhinolophe	Rhinolophe euryale	Grand Murin	Murin à moustaches	Murin de Daubenton	Murin de Natterer	Murin de Bechstein	Murin à oreilles échancrées	Oreillard sp.	Barbastelle	Pipistrelle sp.	Sérotine commune	Murins sp.	TOTAL
Boischaud Nord	250	915	0	232	609	203	108	30	1383	11	17	16	5	6	3785
Vallée de l'Indre	694	201	284	66	100	36	18	3	1748	1	5	0	5	4	3165
Vallée de la Creuse	250	51	3	51	20	3	1	3	18	0	1	14	5	1	421
Vallée de l'Anglin	6	45	0	18	92	4	1	0	0	3	6	1	0	1	177
TOTAL Indre	1200	1212	287	367	821	246	128	36	3149	15	29	31	15	12	7548

Migrations des oiseaux, 2^{ème} partie : Migration d'automne

Les données de suivi des migrations en France métropolitaine

Depuis la fin des années 1960, les ornithologues ont mis en place des opérations d'observation et de **dénombrement des oiseaux migrateurs sur leurs principaux sites de concentration**. Elles concernent des espèces sélectionnées par leur capacité à se regrouper lors de leur migration, la possibilité de les identifier et les dénombrer, enfin leur valeur patrimoniale. Après 40 années de développement, ce suivi s'avère d'un intérêt exceptionnel pour la protection des espèces concernées, du fait de sa profondeur historique, du volume considérable des données et de leur caractère transparent (consultation en ligne...).

Les **rapaces** (plus de 20 espèces) et les **grands échassiers** (comme les cigognes et les grues) sont les principaux concernés par une forte pression d'observation, ainsi que les **espèces dites « aquatiques »** (plongeurs, grèbes, oies, canards, spatules, hérons, limicoles...) à proximité du littoral. D'autres groupes sont concernés, comme les pigeons et tourterelles, les guépiers et martinets, les alouettes, les hirondelles ou les pinsons... Le nombre d'espèces suivies varie selon les lieux de 30 à près de 150...

Les grandes voies de migration traversent la France

Idéalement placé au cœur occidental de l'Europe, le territoire métropolitain concentre de nombreuses espèces migratrices d'oiseaux d'autant plus que l'axe principal des migrations est orienté selon une diagonale Nord-Est / Sud-Ouest. Qu'ils arrivent de Scandinavie, d'Europe centrale voire orientale, ou même de Sibérie, la plupart des flux, en particulier les oiseaux planeurs, se retrouvent concentrés sur certaines régions françaises, en raison d'une forte tendance à éviter le survol des étendues d'eau et des reliefs importants. Ainsi pour tous les grands planeurs arrivant d'Europe « nord-orientale », les sommets du Jura et des Alpes, du Massif-Central ou encore des Pyrénées, représentent les premières barrières à franchir (ou contourner) après plus de mille kilomètres sans obstacles physiques. Les oiseaux marins sont eux orientés par le littoral, limitant le survol des terres et des montagnes.

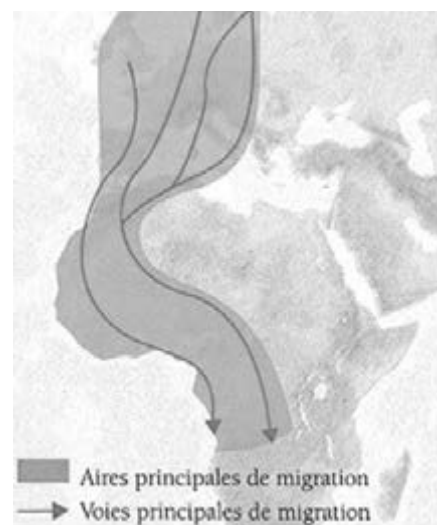
Situé au nord-ouest du Massif-Central, **notre département** connaît les premières concentrations des oiseaux qui

vont se regrouper un peu plus au sud à la faveur des premiers reliefs limousins, comme les Monts de Blond, les Monts d'Ambazac ou encore les Monts de Guéret (600 à 800m d'altitude).

Un premier site a été testé à Valignon (commune de Crevant, au sud-ouest de La Châtre) sans résultats vraiment probants. Un second pourrait s'avérer intéressant au sud-ouest d'Argenton sur Creuse : le lieu-dit « Le Point de Vue » (*sic* !) sur la commune de Celon. Les « spots » les plus proches en Limousin sont Toulx-Ste-Croix (10km au sud de Boussac) et Flavignac (20km au sud-ouest de Limoges).

Trois grands couloirs de migration

Un **premier** axe littoral descend du Pas de Calais (site du Cap Gris-Nez) au Golfe de Gascogne en coupant souvent la Bretagne pour rejoindre directement les côtes du Centre-Ouest (sites de la Pointe du Hoc, des falaises de Carolles, de la Pointe de Grave, du Cap-Ferret et enfin d'Urrugne au Pays basque). Il trouve son origine entre les Pays-Bas et le Danemark (mer des Wadden) et rejoint ou côtoie le **deuxième** axe



Aires et voies principales de migration d'automne.
(Source LPO, mission migrations)

majeur, sans doute le plus important numériquement, celui qui relie la Mer Baltique (sud de la Suède, et nord-est de l'Allemagne), aux Pyrénées occidentales (littoral et montagnes).

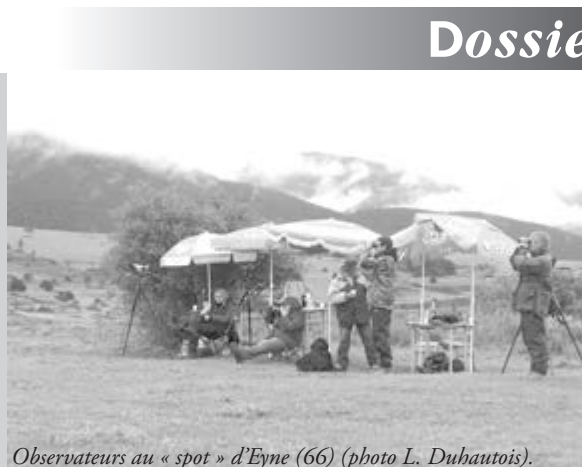
Le **troisième** couloir de migration suit la vallée du Rhône au sud de Lyon, après une concentration progressive entre le Morvan, le Jura et les Alpes bernoises. Il se retrouve entre le littoral languedocien et les versants méridionaux du Massif central.

Des migrations automnales plus marquées

Les regroupements postnuptiaux (automne) sont plus marqués que ceux du printemps (prénuptiaux) : d'une part les oiseaux sont plus nombreux (présence des jeunes de l'année), et d'autre part ils sont amenés par le relief à se concentrer lors de leur progression vers le sud de l'Espagne, puis le détroit de Gibraltar pour gagner l'Afrique. La plupart des sites majeurs ont été remarqués par les actions spécifiques que la concentration des migrateurs provoquait, en particulier d'un point de vue cynégétique : chasse aux « palombes » (pigeons ramiers) par exemple.

QUELQUES CHIFFRES

A l'automne 2016, Ce sont 45.000 à 50.000 rapaces et cigognes qui ont été dénombrés sur les sites de Fort l'Ecluse (Ain/Haute-Savoie) et d'Organbidexka (Haute-Soule, Pyrénées atlantiques). Le site d'Eyne (Pyrénées orientales, près de Font-Romeu, voit défileur près de 30.000 oiseaux planeurs, dont près de 2000 Circaètes Jean le Blanc. A l'ouest, le Cap Gris-Nez concentre les oiseaux marins, comme les falaises de Carolles (Manche, au nord du Mt St-Michel) ou la pointe de l'Aiguillon en Vendée . Côté Méditerranée, c'est Gruissan qui obtient les meilleurs résultats.



Observateurs au « spot » d'Eyne (66) (photo L. Duhautois).

Les sites de concentration des oiseaux migrateurs

En France, les premiers sites régulièrement suivis ont été le défilé de l'Ecluse (1970), le cap Gris-nez (1977) et le col d'Organbidexka (1979)... On dispose ainsi de trente années d'observations continues (ou plus) sur 10 sites d'un réseau qui en compte une soixantaine.

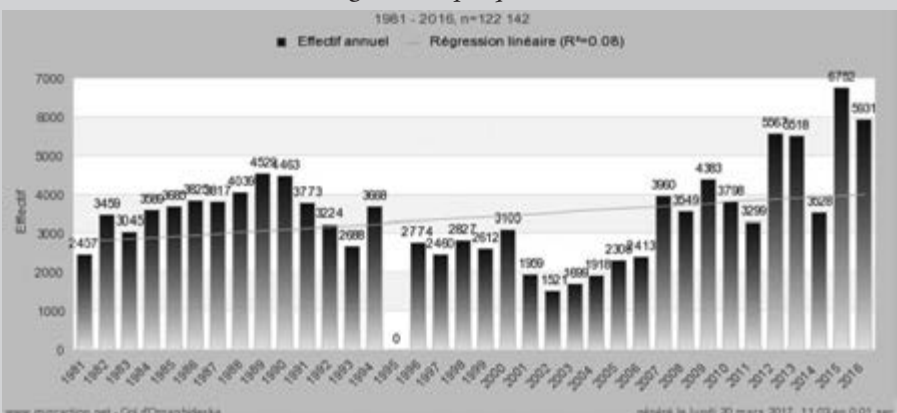
Trois régions littorales (Pas de Calais, Aquitaine et Languedoc) et trois zones de montagne, rassemblent les plus fortes quantités d'oiseaux migrateurs détectés et suivis par les ornithologues : défilés et cols entre les Alpes, l'axe rhodanien et le Jura, d'une part, les passages à l'ouest et l'est des Pyrénées d'autre part.

Lentement mais régulièrement, certaines **dates de passage** évoluent : on estime aujourd'hui que les espèces effectuant les plus longues migrations (transméditerranéenne ou transsaharienne) tendent à passer plus tôt (et aussi allonger leur période de migration) : c'est le cas pour le busard des roseaux, l'aigle botté, le balbuzard et le milan noir . Inversement, les espèces à déplacement court (hivernage dans le sud-ouest de la France ou la péninsule ibérique) partiraient plus tard, ce que l'on observe par exemple chez la buse variable, le milan royal et le faucon crécerelle. Ce changement relié au climat (par l'intermédiaire de la disponibilité en nourriture autant que la hausse des températures) peut toutefois être masqué par les évolutions quantitatives : une espèce en augmentation a systématiquement tendance à étendre sa période de déplacement.

LAURENT DUHAUTOIS

Phénologie , tendances d'évolutions des populations

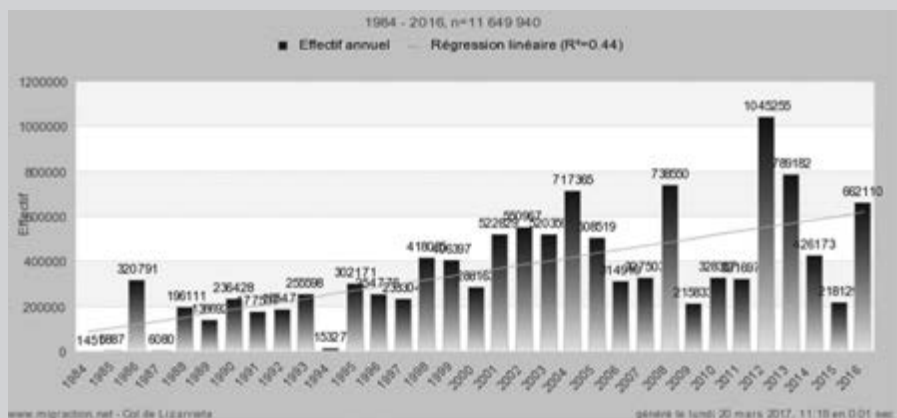
C'est bien le suivi des effectifs migrateurs qui a permis dans les années 90, de mettre en évidence la forte régression de la population des **Milans royaux** (espèce strictement ouest-européenne), liée aux empoisonnements par les produits destinés aux rongeurs qu'ils consomment, en particulier dans l'est de la France, en Suisse et en Allemagne) (*Graphique 1*).



Graphique 1 : Effectifs des milans royaux : Col d'Organbidexka, automne (source migration.net)

Inversement, la progression spectaculaire des effectifs de la **Cigogne noire**, espèce forestière discrète en période de reproduction, s'est traduite dans les recensement sur les cols pyrénéens, alors que le rétablissement de la population de sa cousine, la cigogne blanche, était détectée sur une très large échelle, de la côte atlantique à la Méditerranée, en passant par le Jura, les Alpes et le couloir rhodanien...

La baisse constante de la pression de chasse (plutôt de braconnage, pour des espèces théoriquement protégées depuis les années 60) est confirmée pour plusieurs espèces de rapaces communs (Epervier, Busards, Buse et Faucons), alors que les populations de « palombes » (**Pigeons ramiers**) nordiques subissent encore les tirs sur les crêtes pyrénéennes, puis semblent déplacer leurs voies de migration vers l'ouest (*Graphique 2*).



Graphique 2 : Effectifs des pigeons : Lizarrieta - Sare (64), automne (source migration.net)

Le Groupe Ornitho prend son envol !

Trois mois ont passé depuis la naissance du Groupe Ornitho début janvier lors d'une réunion où une vingtaine d'enthousiastes ont échangé sur leurs envies et attentes dans une salle prêtée par la **mairie de Luant**. Les idées pour les activités futures n'ont pas manqué, notamment les demandes de formations en salle ou sur le terrain, et la mise en place d'études ciblées sur certaines espèces menacées. Les participants ont aussi exprimé leur souhait de communiquer et partager les informations, et de mieux se connaître en organisant des sorties.

Début février, malgré une météo menaçante, un petit groupe s'est retrouvé l'après midi autour de **l'étang de Lys St Georges**, pour une balade encadrée par Thomas Chatton, qui nous a raconté l'histoire de cet étang, et les observations d'oiseaux d'eau et

de passereaux ont été nombreuses. La troisième réunion début mars au **Parc Balsan** avait pour thème les busards. Martine Helleman nous a présenté le **busard cendré** et fait part de sa passion depuis des années pour ce rapace qui niche au sol dans les champs de céréales, et de ce fait est fortement menacé par les fauches de plus en plus précoces. Thomas a complété cette présentation par des données sur cette espèce dans l'Indre et le groupe a formulé un projet de repérage et protection des nids du busard cendré pour 2017.



Le Groupe ornitho lors de la réunion du 03 avril (photo Y. Morizet)

D'autres sorties et prospections ont été planifiées, donc si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous à nous rejoindre !

Pour nous contacter :

ornitho@indrenature.net

ANN WOODS

Inventaire bocager de Rivarennnes

Après avoir réalisé l'inventaire du bocage de **Mosnay**, le groupe sillonne maintenant le territoire de **Rivarennnes** pour y réaliser le même inventaire.

Commune de 600 habitants, **Rivarennnes** s'étend sur un territoire varié de plus de 3 700 hectares, boisé à plus de 30% et très bocager. On y trouve des sols et des paysages typiques de la Brenne et du Boischaud sud, mais aussi de la vallée de la Creuse.

La commune de Rivarennnes est très impliquée dans le développement durable et les actions en faveur de l'environnement. « *C'est la suite logique de l'opération Zéro pesticide dans laquelle nous sommes engagés de longue date* », résume le maire, Joël Darnault. A Indre Nature, nous connaissons bien aussi Daniel Meunier, agent technique communal, qui, de longue date, est très impliqué dans la préservation des milieux naturels.

Rivarennnes, bien qu'étant une petite collectivité avec peu de moyens, contribue efficacement à la protection de la nature : un éco-lotissement en cours, la maison d'accueil familiale construite selon la norme BBC, des *plantations de haies* avec le soutien du PNR en 2016 puis en 2017.

Lorsque le groupe bocage d'Indre Nature a cherché un nouveau territoire pour poursuivre **l'inventaire des haies** et peaufiner la méthode, l'endroit était tout trouvé. Nous y avons été particulièrement bien accueillis.



Le groupe bocage devant la mairie de Rivarennnes avec les enfants de l'école communale, le maire Joël Darnault, et Daniel Meunier employé communal

Si vous passez à Rivarennnes, découvrez ses bouchures et ses paysages en suivant l'un des itinéraires de randonnée indiqués sur le panneau de la mairie (fiches FFRP disponibles à la maison du parc) et ne manquez pas le hameau et le circuit des Chézeaux.

PIERRE BALLAIRE

Evolution vers un contrat d'avenir

J'ai été recrutée par Indre Nature dans le cadre d'un **service civique** qui s'est terminé le 9 février 2017. Conséquence de ma bonne intégration au sein de l'association et de résultats positifs, Indre Nature m'a proposé, dans la continuité, un contrat **emploi d'avenir** qui a pris effet le 13 février dernier. A côté de l'activité d'accueil (physique et téléphonique), il m'a été confié des missions de communication, d'animation et de participation à la vie associative.

A cela s'ajoute la prise en charge de différents animaux blessés, oiseaux et mammifères (avec tout de même une prédilection pour ces derniers) arrivant au local avant leur transfert vers un centre de soins approprié (Vierzon, Chamalières, SOS faune sauvage...).



Marianne Hénon (photo J-M Hénon)

Ce nouveau contrat s'étalera sur trois années. Par conséquent, vous aurez, pendant tout ce temps, l'occasion de me croiser à l'accueil ou de me rencontrer dans diverses activités de l'association et ce jusqu'en février 2020.

MARIANNE HÉNON

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation

Art. L210-1 Code de l'Environnement

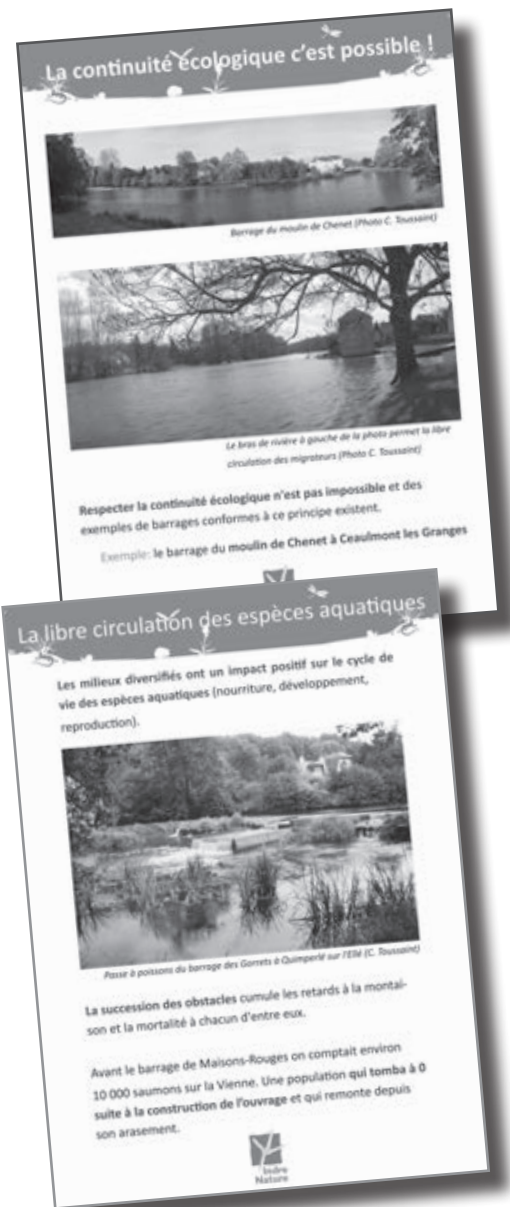
La défense de ce principe fondamental est l'axe majeur de l'action de notre association. C'est pourquoi nous avons choisi de communiquer sur ce thème lors du dernier **Salon de la Pêche** en l'illustrant par **un certain nombre de panneaux exposés sur notre stand**. En effet il y a beaucoup à redire dans ce domaine dans notre département :

- La **qualité des eaux de cours d'eau** se dégrade en raison des pollutions diffuses notamment par les nitrates. Lors de la première délimitation des zones vulnérables en 1996, 64 communes de l'Indre en faisaient partie. Vingt ans plus tard en 2016 après 5 plans d'actions successifs ce sont 108 communes qui en font partie. Quelle efficacité !

- Les **têtes de bassin** constituées d'un chevelu de petits cours d'eau et de zones humides sont menacées par les drainages intempestifs et un entretien inapproprié. Pourtant leur rôle est essentiel en matière d'épuration de l'eau et donc de qualité de l'eau en aval. Ils jouent aussi un rôle essentiel dans la régulation des régimes hydriques et limitent les risques d'inondation. Ce sont aussi des milieux fragiles constituant des réservoirs d'une biodiversité originale et spécifique.

- Le **non respect de la continuité écologique des cours d'eau classés** entraîne une réduction dramatique de la vie aquatique. Les poissons empêchés de se déplacer par les obstacles infranchissables se raréfient et leur diversité spécifique se réduit.

Les **sédiments** s'accumulent derrière les obstacles qui ne sont plus jamais ouverts entraînant l'érosion du littoral et favorisant la reprise d'érosion en aval des barrages.



Ce sont les sujets qui ont été illustrés par ces panneaux (voir 2 exemples ci-dessus). **Ils sont à la disposition de tous ceux qui voudront s'en servir car il est impératif de faire connaître la réglementation dans le domaine de l'eau.** Celle-ci offre d'ores et déjà une protection à nos cours d'eau à condition qu'elle soit connue, acceptée et appliquée par les propriétaires et riverains. A nous d'agir pour la faire connaître.

JACQUES LUCBERT

29^{ème} Assemblée Générale – Châteauroux

25 mars 2017

Bilan positif pour 2016 et des projets pour 2017



L'atelier « Fabrication de nichoirs à chauve-souris » et la sortie « Sur les traces du castor » ont fait le plein (photos S. Barbat et D. Dufour)

Environ 90 adhérents étaient présents à la **29^{ème} Assemblée Générale** de notre association. Ils ont pu prendre connaissance du **rapport d'activité** présenté par le Secrétaire Régis Cléva et dont quelques actions ont été exposées en détail par des salariés et des bénévoles, du **rapport financier** présenté par notre trésorière Ann Woods, et du rapport moral du président.

Les priorités de l'action de notre association ont été réaffirmées : connaissance, suivi et défense des **espèces sauvages et des milieux naturels**, défense du **bocage**, de l'**eau et des cours d'eau**, partenariat et collaboration avec les **collectivités de l'Indre**. Le développement d'actions dans le domaine de la gestion des déchets et de l'économie circulaire et notamment la création de « **Repair Café** » fait partie des priorités pour 2017.

Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité. Les administrateurs sortants ont été réélus.

La **composition du Conseil d'administration et du bureau** est la suivante :

Agnès AUCLAIR (trésorière),
Pierre BALLAIRE,
Jean-Pierre BARBAT (trésorier adjoint),
Elisabeth BROUSSARD,
Régis CLEVA (secrétaire),
Damien DESCHAMPS (secrétaire adjoint),
Daniel DUFOUR (2nd vice-président),
Laurent DUHAUTOIS,
Jacques LUCBERT (président),
François TELEFUNKO,
Nicolas VAN INGEN,
Ann WOODS (1ère vice-présidente).

JACQUES LUCBERT



Un public d'adhérents intéressés et attentifs (photo M. Giban)

Indre Nature
Maison de l'environnement
Parc Balsan
44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02-54-22-60-20
association@indrenature.net
Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jacques Lucbert
Comité de rédaction : Sylviane Barbat, Micheline Boureau, Régis Cléva,
Jean-Pierre Fonbaustier, Marie-Hélène Froger, Martine Giban, François Lherpinière.
ISSN : 1638-332X
Dépôt légal : 2017-02
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs



L'expo du club photo toujours très appréciée par les adhérents et les photographes : cette année le vainqueur du concours a été Jean-Pierre Barbat (photos S. Barbat)

